

PROJET PÉDAGOGIQUE – ACM ÉTÉ 2026

Nuncq-Hautecôte – du 6 juillet au 31 juillet

● AVANT-PROPOS – LETTRE DE DIRECTION

Diriger un centre de vacances ne se limite pas, pour moi, à organiser des activités ou à gérer un planning. C'est surtout la construction d'un lieu de vie, dans lequel chaque enfant peut se sentir en sécurité, libre d'explorer, et surtout reconnu dans son individualité.

Mon engagement dans la direction repose sur l'idée que l'animation est un espace éducatif. Elle offre une forme d'apprentissage différente de celle de l'école : on y apprend par le jeu, par l'expérience, par le collectif, mais aussi à travers l'erreur. C'est un terrain éducatif vivant, concret et humain.

Ma vision de l'animation s'articule autour de quatre piliers : la bienveillance, la découverte, l'autonomie et l'inclusion. La bienveillance, car aucun enfant ne peut se développer sans sécurité affective. La découverte, car les vacances doivent être l'occasion d'ouvrir de nouveaux horizons. L'autonomie, enfin, parce qu'un enfant accompagné est un enfant qui gagne en capacité d'agir.

Je considère les vacances comme un temps indispensable au développement de l'enfant. Elles permettent de souffler, de sortir du cadre scolaire, de recréer du lien social et de vivre des expériences collectives riches. Elles constituent aussi un moment privilégié pour redonner aux enfants du pouvoir d'agir, dans un quotidien souvent très encadré.

Dans cette perspective, le jeu est central. Il leur permet d'expérimenter, comprendre, coopérer, s'opposer, imaginer et créer. C'est une activité sérieuse pour l'enfant, même lorsqu'elle prend la forme du plaisir.

Enfin, chaque enfant mérite d'être entendu. Cela implique, pour moi, une présence active sur le terrain : observer, participer, jouer avec eux, mais aussi leur offrir de véritables espaces d'expression et de décision.

Ce projet pédagogique traduit ainsi une intention claire : proposer un centre vivant, structuré sans être rigide, exigeant mais humain, ambitieux et accessible à tous.

1- INTRODUCTION OFFICIELLE DU CENTRE

Le présent projet pédagogique s'inscrit dans le cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), placés sous le contrôle du Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES). Il définit les orientations pédagogiques et organisationnelles du centre de vacances d'été, ainsi que les moyens mis en œuvre pour garantir la sécurité, le bien-être et l'épanouissement des enfants accueillis.

Il s'agit d'un accueil collectif de mineurs de type centre de vacances / accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) estival, organisé durant la période des vacances d'été. Le centre fonctionne sur un accueil en journée, au sein d'une organisation collective adaptée à la vie de groupe.

Le centre est ouvert du **6 juillet au 31 juillet** et la mise en place du projet est anticipée par une journée de préparation le **4 juillet**, et un week-end de préparation les **30 et 31 mai**.

Le centre accueille des enfants âgés de **3 à 11 ans**, répartis en trois groupes d'âge 3–5 ans : groupe maternel, 6–7 ans : groupe intermédiaire, 8–11 ans : groupe élémentaire. Cette répartition permet d'adapter les rythmes, les activités et les besoins spécifiques de chaque tranche d'âge.

L'effectif prévisionnel est de **30 enfants inscrits à ce jour**, avec une capacité d'accueil pouvant aller jusqu'à **50 enfants maximum**, en fonction des locaux disponibles et des taux d'encadrement réglementaires.

Le centre est implanté dans un environnement rural, au sein d'une commune du Ternois, offrant des espaces extérieurs naturels favorisant les activités de plein air, un cadre sécurisé et peu urbanisé, des infrastructures adaptées à l'accueil et à la vie collective des enfants.

2- Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Le présent projet pédagogique s'inscrit dans les orientations du **Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de TernoisCom**, élaboré en partenariat avec les acteurs éducatifs, les institutions, les associations et les familles du territoire.

Le PEDT repose sur trois valeurs fondamentales :

- **L'épanouissement**, en favorisant le bien-être, les apprentissages et la confiance en soi ;
- **La solidarité**, à travers la coopération, l'entraide et le respect des autres ;
- **La citoyenneté**, en développant le vivre ensemble, l'engagement et la sensibilisation à l'environnement.

Le diagnostic réalisé sur le territoire met en évidence plusieurs enjeux éducatifs majeurs : renforcer la cohérence du parcours éducatif des enfants, favoriser leur réussite éducative, développer l'accès à la culture, au sport et aux loisirs, encourager la participation des jeunes, accompagner les familles et garantir l'inclusion de tous les enfants.

Afin de répondre à ces enjeux, le PEDT s'articule autour de deux axes prioritaires :

- **Accompagner la cohérence du parcours éducatif de l'enfant**, en favorisant la coopération entre les différents acteurs éducatifs et en assurant un accompagnement adapté à chaque enfant.
- **Favoriser la réussite éducative de tous les enfants et adolescents**, en développant leur autonomie, leur bien-être, leur engagement citoyen, leur accès à la culture, au sport et à la nature, tout en renforçant la place des familles dans le parcours éducatif.

Le projet pédagogique du centre de vacances s'inscrit pleinement dans cette dynamique territoriale. À travers les activités proposées, la place accordée à l'autonomie, au vivre ensemble, à l'ouverture culturelle et artistique, ainsi qu'à la participation active des enfants, il contribue à la mise en œuvre des ambitions éducatives portées par le PEDT de TernoisCom.

Ce territoire présente des atouts indéniables : un accès direct à la nature, des espaces extérieurs variés, un environnement sécurisé et un cadre de vie apaisé. Toutefois, il peut également limiter l'accès à une diversité d'expériences culturelles comparativement à des milieux urbains. Dans ce contexte, le centre de vacances occupe une fonction de transition et d'ouverture, permettant aux enfants de s'extraire temporairement de leur quotidien pour découvrir de nouvelles pratiques culturelles, sportives et artistiques.

Le centre accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans, appartenant pour la plupart à un même environnement scolaire, ce qui favorise une dynamique de groupe déjà installée. Plusieurs besoins principaux se dégagent : Un besoin important de dépense physique et de jeu collectif, une appétence marquée pour les activités sportives connues, une autonomie encore en construction, notamment

chez les plus jeunes, une exposition importante aux écrans dans le quotidien familial, une tendance à privilégier des activités rassurantes et habituelles, des interactions sociales parfois intenses, pouvant générer des tensions liées à la vie de groupe. Ces éléments impliquent une attention particulière portée à la gestion du collectif, à l'accompagnement vers l'autonomie, ainsi qu'à la diversification des expériences proposées.

Le centre de vacances joue un rôle éducatif essentiel en tant qu'espace d'ouverture et de découverte. Il doit permettre aux enfants d'accéder à de nouvelles expériences, notamment : des pratiques artistiques variées (théâtre, arts plastiques, expression), de nouvelles expériences sportives, la découverte d'environnements différents ou des formes de coopération renouvelées. Cette dynamique s'appuie sur un fil conducteur fort : **l'art et la littérature**, décliné de manière adaptée selon les tranches d'âge.

Par exemple :

- les 8–11 ans peuvent être accompagnés vers le théâtre et l'expression scénique
- les 6–7 ans vers des jeux d'expression, de narration et de mise en récit
- les 3–5 ans vers l'imaginaire, les arts plastiques et l'exploration sensorielle

Le centre devient ainsi un espace de découverte progressive, accessible à tous et adapté aux capacités de chacun.

Les vacances constituent un temps essentiel dans le développement de l'enfant. Elles permettent de s'extraire du cadre scolaire et des habitudes quotidiennes, de vivre des expériences collectives structurantes, de développer l'autonomie, de stimuler l'imaginaire et la créativité, renforcer la confiance en soi et favoriser la socialisation. Dans un contexte rural, elles représentent également une opportunité précieuse d'ouverture vers des activités et des expériences difficilement accessibles au quotidien.

3- PRÉSENTATION DU CENTRE DE VACANCES

Le centre de vacances est organisé du **6 juillet au 31 juillet**, avec une journée de préparation le **4 juillet** ainsi qu'un week-end de préparation les **30 et 31 mai**. Il accueille des enfants âgés de **3 à 11 ans**, répartis en trois groupes : 3–5 ans, 6–7 ans et 8–11 ans. La capacité d'accueil est estimée entre **30 et 50 enfants**, en fonction des inscriptions et des capacités des locaux. L'équipe d'animation est composée de **6 encadrants**, garantissant un encadrement adapté, une présence effective sur le terrain et l'accompagnement des enfants tout au long de la journée.

Le centre s'organise autour de plusieurs espaces complémentaires, pensés pour répondre aux besoins des enfants et des activités :

- une salle dédiée aux maternelles, avec dortoir attenant
- une grande salle polyvalente (repas, activités, vie quotidienne)
- un sas d'accueil pour la gestion des arrivées et des départs
- des sanitaires adaptés aux différentes tranches d'âge
- une cuisine utilisée notamment pour les ateliers culinaires et les goûters
- une cour extérieure
- un parc de jeux
- un city stade
- un espace naturel composé d'un petit bois et d'un terrain en herbe

Ces espaces permettent à la fois une diversité d'activités et une organisation adaptée des différents groupes d'âge. **De plus**, l'organisation des espaces a été pensée dans une logique de sécurité et de lisibilité pour les enfants comme pour l'équipe. Elle permet une circulation fluide et sécurisée des enfants, une séparation des groupes d'enfants en fonction des activités proposées et des tranches d'âge, une surveillance facilitée sur l'ensemble des espaces (permise par l'ouverture des espaces), une séparation physique des espaces sur les temps d'accueil et de départ et une visibilité sur les espaces extérieurs utilisés. Les zones extérieures sont délimitées et non accessibles aux enfants sans encadrement, afin de garantir un cadre sécurisant tout en favorisant leur autonomie et leur liberté de jeu.

Les temps de vie quotidienne occupent une grande place dans l'ACM et dans le projet pédagogique et sont pleinement intégrés au fonctionnement du centre. Les repas sont organisés dans la salle polyvalente et constituent un temps éducatif qui favorise les échanges, l'autonomie et la convivialité. Les goûters sont pensés comme des temps participatifs : chaque jour, un groupe d'enfants, accompagné de leur animateur, prépare un goûter maison pour l'ensemble du centre. Cela permet de développer la découverte alimentaire, la sensibilisation à la réduction des déchets et l'apprentissage de gestes simples de cuisine en plus de leur proposer un goûter moins industriel.

Les temps d'accueil et de départ sont également importants puisqu'ils favorisent le lien avec les familles et une transition progressive entre la vie familiale et la vie au centre.

L'aménagement des espaces n'est pas figé : il est pensé comme un outil pédagogique au service des projets et des enfants. Chaque espace évolue en fonction des projets de la semaine, des besoins des différents groupes, des activités proposées et des dynamiques et initiatives des enfants. L'objectif est de proposer un centre vivant, adaptable et évolutif, favorisant l'expression des enfants et évitant un fonctionnement rigide et figé.

4- ORGANISATION DU TEMPS – JOURNÉE TYPE

7h45: Arrivée de l'équipe, préparation centre

8h00-9h00: Accueil échelonné arrivé des enfants

9h00-12h00: Activités

12h00-13h00 (12h00-12h30): Repas (accueil départ et arrivé)

13h00-14h00 (13h30-14h00): Temps calme (accueil départ et arrivé)

14h00-16h30: Activités

16h30-17h00: Goûter

17h00-17h30: Activités à la carte

17h30-18h30: Accueil échelonné départ

L'organisation de la journée est pensée pour répondre au **respect du rythme de l'enfant**. La journée alterne différents types de temps : les activités structurées, les temps libres et les temps calmes permettant de limiter la fatigue et la surcharge cognitive, tout en favorisant l'engagement des enfants dans les activités proposées. Mais aussi à l'**alternance effort / récupération**. En effet, le

rythme de la journée respecte une logique progressive : temps de concentration le matin, temps de détente et de récupération en début d'après-midi et reprise d'activités plus dynamiques ensuite. Cette organisation permet de maintenir l'attention, l'implication et le bien-être des enfants sur l'ensemble de la journée.

5- LES VALEURS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS

Les valeurs portées par ce centre s'articulent autour d'un objectif central : **GRANDIR ENSEMBLE**, qui traduit l'ambition éducative globale du projet. Ces valeurs ont été choisies et réfléchies par le groupe d'animation car elles reflètent ce que nous aimerions installer au sein de notre centre. Ce principe se décline en quatre piliers fondamentaux : **la bienveillance, l'autonomie, la découverte et l'inclusion.**

● AUTONOMIE ET FAVORISER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT

Objectifs :

Favoriser le développement de l'autonomie afin que l'enfant devienne acteur de ses choix et de ses actions.

- permettre à l'enfant de faire seul dans les actes de la vie quotidienne
- encourager la prise d'initiative
- responsabiliser l'enfant dans les différents temps de vie du centre

Moyens :

- choix laissés aux enfants dans certaines activités
- participation aux tâches de la vie quotidienne (goûters, rangement, responsabilités adaptées)
- encouragement systématique de la prise d'initiative
- mise en place de goûters participatifs
- choix laissés aux enfants dans certaines activités
- valorisation du rangement autonome
- attribution de rôles dans la vie quotidienne du centre

Indicateurs :

- prise de décisions par les enfants sans sollicitation constante
- diminution des demandes systématiques d'aide
- implication dans la vie collective du centre

Critères d'évaluation :

- niveau d'autonomie observé selon les tranches d'âge et émergence d'initiatives spontanées
- capacité à assumer de petites responsabilités
- évolution de la confiance en soi
- capacité des enfants à réaliser des actions sans sollicitation systématique de l'adulte
- diminution des demandes d'aide constantes

● BIENVEILLANCE ET DÉVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE

Objectifs :

Créer un climat sécurisant dans lequel chaque enfant se sent respecté, reconnu et en confiance.

- développer la coopération entre enfants
- apprendre à gérer les conflits de manière adaptée
- intégrer et respecter les règles de vie collective

Moyens :

- posture d'écoute active des animateurs
- mise en place de temps de médiation et d'accompagnement des conflits
- valorisation des comportements positifs
- attention particulière portée à l'inclusion de tous les enfants
- jeux coopératifs réguliers
- co-construction de règles avec les enfants

Indicateurs :

- diminution des conflits non régulés
- relation de confiance entre enfants et adultes
- climat apaisé au sein des groupes

Critères d'évaluation :

- qualité des relations enfants/animateurs
- capacité des enfants à s'exprimer librement
- sentiment de sécurité observable au quotidien
- respect progressif et durable des règles de vie collective
- amélioration du climat de groupe

● FAVORISER LA DÉCOUVERTE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Objectifs :

Ouvrir les enfants à de nouvelles expériences culturelles, artistiques et sociales.

- permettre la découverte de pratiques artistiques variées
- développer la créativité et l'expression personnelle
- ouvrir les enfants à des expériences nouvelles et non quotidiennes

Moyens :

- activités artistiques variées (théâtre, arts plastiques, littérature)
- sorties éducatives (zoo, parc d'attractions, cinéma, piscine...)
- interventions extérieures (Micro-Folie, intervenants sportifs ou culturels)
- renouvellement régulier des propositions d'activités
- grands jeux scénarisés

Indicateurs :

- curiosité manifestée par les enfants
- engagement dans des activités nouvelles
- capacité à sortir de leurs habitudes

Critères d'évaluation :

- diversité des activités effectivement choisies
- enthousiasme face aux découvertes proposées et engagement dans les projets proposés
- impact observable des sorties et projets sur les enfants
- participation des enfants à des activités inédites
- manifestation de curiosité et d'intérêt

- FAVORISER L'INCLUSION DE TOUS LES ENFANTS

Objectifs :

- adapter les activités aux différents profils d'enfants
- permettre la participation de tous
- prévenir les situations d'exclusion

Moyens mis en œuvre :

- différenciation pédagogique des activités
- adaptation des consignes selon les capacités
- mise à disposition d'espaces calmes et de repli

Évaluation :

- participation effective de l'ensemble des enfants
- absence de mise à l'écart ou d'exclusion
- observation d'un bien-être global au sein du groupe

6 – LES BESOINS DES ENFANTS

La compréhension des besoins des enfants est essentielle pour à la construction d'un projet pédagogique cohérent et pertinent. Au sein de l'ACM, chaque choix organisationnel, chaque activité et chaque posture professionnelle s'appuient sur ces besoins, en tenant compte des spécificités liées aux différentes tranches d'âge accueillies (3–5 ans, 6–7 ans, 8–11 ans). Tout ça permettant de répondre aux besoins des enfants mais de construire un environnement favorisant leur développement.

Les besoins physiologiques constituent la base du développement de l'enfant et conditionnent son bien-être général. Ils regroupent notamment :

- le repos et le sommeil (particulièrement pour les plus jeunes)
- une alimentation adaptée et équilibrée
- l'hydratation régulière

- la dépense physique et le mouvement
- le respect des rythmes biologiques individuels

Ces besoins peuvent être fragilisés par l'excitation, la densité des activités ou la vie en collectivité. Il est indispensable de prévoir des temps de pause, des moments de calme et d'être attentif aux rythmes des enfants.

Le besoin de sécurité affective est indispensable pour permettre à l'enfant d'oser, d'explorer et de se construire. Il repose sur :

- un cadre stable et sécurisant
- des adultes disponibles
- une relation de confiance
- une écoute bien présente et bienveillante
- une reconnaissance individuelle de chaque enfant

L'enfant doit pouvoir se sentir entendu, reconnu et respecté dans son individualité.

Le centre de vacances constitue également un espace d'apprentissage informel et continu. Les enfants y développent la curiosité, la compréhension des consignes, la logique et la réflexion, l'imagination, la mémoire, le langage et l'expression. Les activités artistiques et culturelles proposées (théâtre, jeux d'expression, création d'histoires, arts plastiques, grands jeux scénarisés) permettent de mobiliser ces compétences de manière ludique et adaptée aux différents âges.

Les compétences psychosociales occupent une place centrale dans la vie collective du centre. Elles concernent surtout la coopération, la gestion des émotions, la résolution des conflits, l'écoute et le respect d'autrui, la prise de décision collective et la confiance en soi. Dans un groupe où les enfants se connaissent déjà (notamment via le RPI), ces compétences sont particulièrement importantes. Le centre leur permet de dépasser les habitudes scolaires et de construire de nouvelles relations sociales.

L'autonomie représente un axe majeur du projet pédagogique. Elle recouvre la capacité de l'enfant à agir seul, faire des choix, essayer et expérimenter, se tromper et recommencer et aussi d'assumer des responsabilités adaptées. Toutefois, l'autonomie ne se décrète pas, elle s'apprend petit à petit dans des conditions favorables à celle-ci. Elle peut se travailler grâce au choix d'activités, à la participation aux tâches de la vie quotidienne (goûters, rangement, etc.), à la prise d'initiatives ou encore grâce à l'attribution de responsabilités adaptées selon l'âge.

Cependant, les besoins évoluent en fonction des tranches d'âge, ce qui nécessite une adaptation des pratiques éducatives. En effet le groupe des **3-5 ans** a besoin de sécurité affective forte, de repères stables, de la présence constante de l'adulte, ainsi que d'activités sensorielles courtes et variées. Alors que le groupe des **6-7 ans** a besoin de valorisation, de règles simples et claires, de jeux collectifs structurés, d'imaginaire et d'activités motrices. Tandis que les **8-11 ans ont besoin** d'autonomie, de responsabilités, de défis, de coopération entre pairs et de projets plus longs et construits.

L'enjeu est de réussir à proposer un cadre commun cohérent tout en adaptant les approches pédagogiques aux besoins spécifiques de chaque groupe d'âge.

7 - L'INCLUSION : ACCUEILLIR CHAQUE ENFANT

L'inclusion au sein de ce centre de vacances ne se limite pas à accueillir des enfants aux profils différents. En effet, il faut **penser le centre pour tous les enfants, en tenant compte de leurs besoins, de leurs rythmes, de leurs capacités et de leurs singularités. Ce n'est pas à l'enfant de s'adapter au centre, mais au centre de s'adapter à l'enfant.**

Certains peuvent présenter des besoins spécifiques tels que :

- troubles du comportement
- TDAH
- troubles DYS
- difficultés de concentration
- hypersensibilité
- fatigabilité importante
- difficultés sociales ou émotionnelles

Cependant, ces éléments ne doivent jamais se limiter à une étiquette et l'enjeu est de comprendre le fonctionnement de l'enfant, les conditions dans lesquelles il est en réussite, les éléments déclencheurs de difficultés ou encore les situations qui l'apaisent.

Tout ça nous permettant de pouvoir ajuster les activités en fonction des besoins des enfants. Cela peut passer par l'adaptation des consignes en les simplifiant, en les découpant, en apportant un support visuel ou en reformulant. On peut aussi passer par l'adaptation du temps, du rôle de l'enfant dans le jeu et à l'adaptation du matériel...

L'inclusion se construit aussi dans la dynamique de groupe et il faut que l'équipe veille à prévenir toute forme de mise à l'écart, favoriser la coopération entre enfants, valoriser les compétences de chacun et réguler les tensions de manière rapide et adaptée.

Les animateurs doivent eux aussi adopter une communication calme, claire et sécurisante, limiter la sur-stimulation, anticiper les situations de tension et proposer des alternatives plutôt que des interdictions systématiques.

L'inclusion passe également par une logique de prévention. Les situations de conflit sont souvent liées à la fatigue, la surcharge sensorielle, la frustration ou encore les difficultés de communication. L'équipe doit réussir à réguler les dynamiques de groupe, à adapter les propositions d'activités, à poser un cadre clair et sécurisant et favoriser l'expression des émotions

8 - LE PROJET ARTISTIQUE : "GRANDIR PAR LES HISTOIRES"

Le thème du centre s'articule autour de **l'art et la littérature comme supports de développement, d'expression et de compréhension du monde**. Le centre de vacances est ainsi pensé comme un véritable voyage artistique sur quatre semaines, au cours duquel chaque univers explore une forme d'expression différente.

Tout au long du séjour, les enfants sont invités à suivre un parcours progressif : comprendre les histoires, les vivre, les interpréter et les créer

● SEMAINE 1 – DÉCOUVERTE DES ARTS

Univers :

Découvrir comment l'image et les arts visuels permettent de raconter des histoires.

Pratiques proposées :

- peinture et arts plastiques
- illustration
- découverte d'albums jeunesse
- contes
- kamishibai
- narration visuelle

Objectifs pédagogiques :

- stimuler l'imaginaire
- comprendre les bases de la narration
- développer la créativité

● **SEMAINE 2 – LE THÉÂTRE : JOUER LES HISTOIRES**

Univers :

Le corps devient un moyen d'expression à part entière.

Pratiques proposées :

- mime
- expression corporelle
- improvisation
- travail sur les émotions
- création de costumes

Objectifs pédagogiques :

- favoriser l'expression de soi
- développer la coopération
- travailler la gestion des émotions

● **SEMAINE 3 – LA POÉSIE : JOUER AVEC LES MOTS**

Univers :

Les mots deviennent un support de création et de jeu.

Pratiques proposées :

- chasse aux mots
- création de poèmes collectifs
- slam
- jeux d'écriture
- jeux langagiers coopératifs

Objectifs pédagogiques :

- enrichir le langage
- développer la créativité verbale
- favoriser la coopération

● SEMAINE 4 – LE ROMAN D’AVENTURE

Univers :

L’enfant devient acteur et héros de sa propre histoire.

Pratiques proposées :

- énigmes
- escape game
- création de livres
- invention de personnages
- cartes au trésor

Objectifs pédagogiques :

- développer l’autonomie
- mobiliser la logique et la réflexion
- construire une narration collective
- renforcer la coopération

● PROJET ANNEXE

Fonctionnement :

Chaque jour, un groupe d’enfants prépare le goûter pour l’ensemble du centre, accompagné par l’équipe d’animation.

Objectifs :

- développer l’autonomie
- favoriser la coopération
- sensibiliser à l’équilibre alimentaire
- aborder des notions écologiques
- mobiliser des compétences mathématiques (mesures, quantités)
- responsabiliser les enfants

Les enfants sont amenés à :

- suivre une recette
- gérer les quantités
- préparer collectivement
- distribuer aux autres groupes

9 – LES RÔLES DE CHACUN DANS LE CENTRE

Un centre de vacances repose sur une organisation collective où chaque acteur connaît sa place, ses responsabilités et sa contribution au projet commun. Il s'agit d'un fonctionnement coopératif qui **permet à chaque enfant de vivre un séjour sécurisé, enrichissant et épanouissant.**

• LE RÔLE DE LA DIRECTION

La direction est garante du bon fonctionnement global du centre. Elle assume une fonction à la fois pédagogique, organisationnelle et humaine.

Missions principales :

- situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- construire un projet pédagogique en référence au projet éducatif
- diriger les personnels
- développer les partenariats et la communication
- assurer la gestion de l'accueil

La direction est présente sur le terrain. Elle observe les dynamiques de groupe, participe à la vie quotidienne, régule les situations en temps réel, accompagne les animateurs dans leurs pratiques et ajuste le fonctionnement du centre si nécessaire. La directrice accompagne les animateurs dans leur posture éducative, leur organisation quotidienne, la gestion des situations complexes et leur progression professionnelle. Elle se positionne comme une ressource et un appui, et non comme une figure de sanction et de jugement. La directrice garantit la sécurité physique et affective des enfants, le respect du projet pédagogique, les taux d'encadrement, les règles de fonctionnement et la cohérence globale du centre

• LE RÔLE DES ANIMATEURS

L'animateur n'est pas un simple organisateur d'activités, il a de nombreuses missions transverses ;

Missions principales :

- assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants
- participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet
- construire une relation de qualité qu'elle soit individuelle ou collective
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leur projet

• LE RÔLE DES PRESTATAIRES ET INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Les intervenants contribuent à enrichir le projet pédagogique.

Missions :

- apporter des compétences spécifiques
- proposer de nouvelles pratiques
- ouvrir à de nouvelles expériences

Chaque intervention est préparée en amont, intégrée au fil rouge du projet, encadrée par les règles de sécurité et inscrite dans une continuité éducative

10 - FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

L'équipe du centre repose sur une organisation précise, permettant à chacun de connaître son rôle et son champ d'intervention.

- **Directrice** : coordination globale, présence sur le terrain, garantie du cadre et de la sécurité
- **Animateurs** : prise en charge des groupes, mise en œuvre des activités, accompagnement de la vie quotidienne

La répartition des groupes :

- **3–5 ans** : Eryne + Méline
- **6–7 ans** : Emma + Édouard
- **8–11 ans** : Marion + Édouard

Nous effectuons des réunions quotidiennes qui ont lieu chaque soir après le départ des enfants et permettent de réaliser un bilan de la journée, d'analyser les situations rencontrées, d'ajuster les propositions du lendemain et de réguler le fonctionnement du groupe

11 - SANTÉ / HYGIÈNE / PROTOCOLES

La gestion des soins est encadrée afin de garantir la sécurité des enfants. La trousse à pharmacie est accessible uniquement à l'équipe d'animation. Chaque soin réalisé est consigné dans un registre obligatoire et tout incident ou blessure est systématiquement signalé à la direction

Les PAI sont appliqués avec rigueur afin de garantir l'accueil sécurisé des enfants concernés. Ils peuvent concerner notamment les allergies alimentaires, les traitements médicaux et les adaptations nécessaires dans la vie quotidienne et les activités. L'ensemble de l'équipe est informé et formé à leur application.

En cas de situation d'urgence, une procédure claire est mise en œuvre :

- sécurisation immédiate de l'enfant et du groupe
- appel des secours si nécessaire
- information de la direction
- contact avec la famille
- réalisation des déclarations administratives obligatoires

L'hygiène constitue un élément fondamental du fonctionnement du centre. Elle repose sur le lavage systématique des mains (avant les repas, après les toilettes, après les activités), la surveillance des passages aux sanitaires et le respect strict des règles d'hygiène alimentaire. Ces règles sont rappelées et accompagnées quotidiennement par l'équipe.

En cas de fortes chaleurs, des mesures spécifiques sont mises en place :

- hydratation régulière et encouragée

- adaptation des activités (créneaux matinaux et zones ombragées privilégiées)
- limitation des efforts physiques intenses
- vigilance renforcée de l'équipe sur l'état des enfants

12 - SORTIES ET INTERVENANTS

Les sorties et interventions extérieures ne constituent pas des temps exceptionnels ou des récompenses dans le fonctionnement du centre. Elles sont partie intégrante du projet pédagogique.

Elles permettent notamment de :

- sortir du cadre habituel du centre
- vivre des expériences nouvelles et concrètes
- enrichir le parcours artistique et culturel des enfants
- développer l'autonomie en milieu extérieur
- renforcer la cohésion du groupe
- découvrir d'autres environnements sociaux et culturels

Les sorties et intervenants sont:

- **Zoo d'Amiens**
- **Camping + piscine (8-11 ans)**
- **Cinéma + piscine (3-7 ans)**
- **Fête foraine**
- **Parc Bagatelle**
- **Micro-Folie**
- **Intervenant sportif**

Les sorties constituent des temps riches pédagogiquement mais nécessitent un cadre rigoureux garantissant la sécurité physique, affective et morale des enfants.

Les taux d'encadrement sont respectés conformément à la réglementation en vigueur :

- 3-5 ans : 1 adulte pour 8 enfants
- 6-11 ans : 1 adulte pour 12 enfants

Chaque déplacement est préparé avec rigueur afin de garantir la sécurité du groupe :

- vérification des autorisations parentales
- vérification des fiches sanitaires
- comptage systématique des enfants avant, pendant et après les déplacements
- organisation des placements dans les véhicules
- liste nominative des enfants par groupe
- répartition des rôles au sein de l'équipe

Chaque sortie fait l'objet d'une préparation formalisée à travers une fiche comprenant :

- lieu et objectifs de la sortie
- horaires précis
- composition de l'équipe encadrante
- liste nominative des enfants

- matériel nécessaire
- moyens de transport
- identification des risques et mesures de prévention

13 – L'ÉVALUATION : COMPRENDRE, AJUSTER, PROGRESSER

L'évaluation ne constitue pas un temps isolé en fin de séjour. Elle se fait au contraire dans un processus continu, présent tout au long du centre, permettant d'ajuster au fur et à mesure les pratiques et le fonctionnement. En effet **ce qui n'est ni observé, ni analysé, ni régulé ne peut pas évoluer. Les critères d'évaluation pour les animateurs et la direction sont retrouvés en annexe.**

13 - CONCLUSION GÉNÉRALE DU PROJET

Ce projet pédagogique ne constitue pas un document théorique figé. Il s'agit d'un outil de travail vivant, destiné à être utilisé au quotidien par l'ensemble de l'équipe.

Il repose sur l'idée qu'**un ACM n'est pas un simple lieu de consommation d'activités, mais un espace de vie, d'éducation et de construction de l'enfant.**

Ce projet vise à garantir un cadre sécurisant et structurant pour les enfants, une équipe accompagnée, soutenue et outillée, des enfants acteurs de leurs vacances, des familles en confiance et associées au projet et une direction présente, engagée et présente avec le terrain

Il s'appuie sur une vision éducative forte du centre de vacances comme lieu de vie et de développement collectif.

Il a pour objectifs de :

- développer l'autonomie de l'enfant
- favoriser le vivre-ensemble
- encourager la découverte culturelle et artistique
- garantir la sécurité physique et affective
- accompagner et soutenir l'équipe d'animation
- construire une relation de confiance avec les familles

Ce projet se veut concret, évolutif et ancré dans le terrain. Chaque journée vécue au centre est pensée comme une expérience éducative à part entière, contribuant à la construction de l'enfant dans un cadre collectif riche et sécurisant.

14 - ANNEXES



CHARTRE DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES DES ACM

MAJ : 08/03/25

Les activités proposées par le service jeunesse de Ternoiscom sont encadrées par des équipes pédagogiques : les équipes d'animation (animateurs, directeurs, coordinateurs, intervenants) et les équipes techniques (personnels de restauration, de livraison de repas, de gestion de la logistique).

Afin de veiller à la qualité de service public, il est indispensable que chaque acteur des Accueils Collectifs de Mineurs s'engage à respecter : les valeurs du Projet Educatif territorial (PEDT), la réglementation, les conditions d'organisation détaillées ci-dessous et ait une posture professionnelle adaptée.

Le respect de cette chartre permet de garantir de bonnes conditions de travail en équipe et un accueil adapté et de qualité des enfants et de leurs familles sur chaque ACM. En signant cette chartre, chaque membre d'une équipe pédagogique s'engage à la respecter, à prendre connaissance du PEDT et à le respecter.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET REGLES DE VIE D'UN ACM

- **Les accueils de loisirs sont ouverts 5 jours par semaine (ou 4 jours en cas de férié).**
Les enfants sont accueillis de 8h à 18h30.
Le repas est pris en charge pour les enfants ainsi que pour les équipes d'animation qui les accompagnent à table.
Les équipes techniques ne mangent pas sur leur temps de travail et doivent prévoir leur repas.
- **Chaque membre des équipes d'animation...**
 - > participe à tous les temps de l'accueil de loisirs (réunions de préparation en amont, accueil et animation des enfants, rangement et nettoyage, temps de bilan et de préparation des animations le soir pendant la période). La fréquence et la durée sont fixées par le directeur en fonction des points à aborder.
 - > est affecté à un ou plusieurs groupe(s) d'enfants dans une des structures d'accueil qui peut changer en fonction des nécessités de service.
 - > est amené à travailler en journée ou demi-journée avec ou sans repas, selon les besoins (effectifs, fonctionnement, organisation du directeur...).
 - > a le droit à des pauses dans la journée et en fonction de l'organisation de l'ACM.
 - > participe gratuitement aux sorties et aux activités avec les enfants, quand cela est possible et validé par le directeur.
 - > a la possibilité de covoiturer en l'organisant avec ses collègues.
- **L'utilisation du téléphone à des fins personnelles par les membres de l'équipe pédagogique pendant leur temps de travail est interdite.** Le directeur peut mettre en place un outil pour pallier à son utilisation abusive.
- **Toute diffusion de photos sur les réseaux sociaux personnels ou tout autre support est interdite hors cadre de l'ACM** (ne pas conserver de photos des enfants après la session).
- **Les membres de l'équipe pédagogique sont tenus au secret professionnel, ce qui les oblige à ne pas divulguer d'informations personnelles ou confidentielles concernant les familles.** Aucune donnée ne doit être conservée sur des supports personnels.

SAVOIR-FAIRE DES ÉQUIPES D'ANIMATIONS EN ACM

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des mineurs.
- Savoir travailler avec l'ensemble de l'équipe pédagogique (partage des missions, entraide, communication, respect...) et mettre en œuvre un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif territorial.
- Encadrer, animer les différents temps de la journée (vie quotidienne et activités), anticiper la préparation des animations prévues dans les plannings d'activités et savoir s'adapter en cas d'imprévus (météo, effectif, annulation...).
- Construire une relation adaptée et de qualité avec les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, prendre en compte l'avis et les besoins des mineurs (émotions, état de l'enfant...), veiller à leur bien-être et à leur épanouissement et les accompagner dans la réalisation de leurs projets.
- Être capable de demander des conseils.

SAVOIR-FAIRE DES ÉQUIPES TECHNIQUES EN ACM

- Respecter les normes d'hygiène et de sécurité.
- Savoir travailler avec l'ensemble de l'équipe pédagogique (partage des missions, entraide, communication, respect...).
- Être dans la continuité des règles fixées par l'équipe d'animation auprès des enfants.
- Être capable de demander des conseils.

SAVOIR-FAIRE DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES EN ACM

- Savoir communiquer et être à l'écoute avec l'ensemble des acteurs (équipe d'animation, équipe technique, les familles, les enfants, les partenaires...).
- Avoir une posture professionnelle par sa tenue, son langage, sa ponctualité avec l'ensemble des acteurs de l'accueil (« bonjour », « s'il vous plaît », « merci » et « au revoir » ...).
- Faire preuve de bienveillance et d'exigence tout en ayant une communication respectueuse.
- Faire preuve de discrétion professionnelle.
- Être dans une démarche de « pédagogie de l'exemple » (appliquer à soi-même ce qu'on demande aux enfants et à ses collègues).
- Respecter et faire respecter le matériel mis à disposition et l'ensemble des locaux

Nom et prénom :

Signature :



Règlement intérieur des Accueils Collectifs de Mineurs

La Communauté de Communes du Ternois propose des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) durant toute l'année sur l'ensemble du territoire pour les enfants à partir de 3 ans (ou scolarisés) jusqu'à 17 ans inclus :

- des accueils de loisirs extrascolaires pendant les vacances du lundi au vendredi (hors jours fériés),
- des accueils de loisirs périscolaires chaque mercredi (hors vacances scolaires et jours fériés),
- des séjours de vacances pendant les vacances scolaires.

Ces différentes structures proposent des loisirs éducatifs, culturels, sportifs et de détente. Leur ouverture est soumise à déclaration auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Pas de Calais dans le cadre de la réglementation des ACM.

♦ Les inscriptions des enfants

Les inscriptions s'effectuent exclusivement sur VivezTernois.com. Les informations concernant toutes les modalités et dates d'inscriptions ou d'annulation d'inscriptions sont indiquées sur notre site internet, ternoiscom.fr.

Pour une première inscription en ACM un dossier est à compléter sur VivezTernois.com. Le dossier d'inscription est à mettre à jour au moins une fois par an sur votre espace en ligne.

Dans tous les cas, à chaque inscription, il est de la responsabilité de la famille de vérifier les informations administratives ou sanitaires et le cas échéant de les modifier en ligne directement.

Un enfant ne pourra pas participer aux ACM si le dossier d'inscription est incomplet.

L'inscription d'un enfant s'avèrera impossible si un contentieux (financier, juridique...) est en cours avec la collectivité.

Un planning prévisionnel des activités et les informations importantes (fonctionnement, horaires, organisation, contacts...) des ACM seront indiqués sur notre site internet.

En dehors des heures de fonctionnement, les ACM sont dégagés de toute responsabilité. Si l'enfant devait être repris, exceptionnellement pour raison médicale ou rendez-vous dans le cadre d'un suivi spécifique, avant la fin de l'accueil par sa famille, celle-ci s'engage à fournir au directeur, une décharge de responsabilité et un justificatif. Au-delà de l'heure de fermeture, dans le cas où l'enfant n'aurait pas été repris par sa famille, le directeur, avec l'accord du responsable du service jeunesse, remettra l'enfant aux autorités compétentes. Les enfants peuvent être amenés à participer à des activités extérieures au lieu d'accueil. Ils s'y rendront soit à pied, soit à vélo, soit en véhicule (car, véhicule 9 places, covoiturage). Une autorisation parentale est à compléter au moment de l'inscription.

Les repas sont fournis par un prestataire extérieur. En cas d'intolérance alimentaire (allergie) et sur présentation d'un certificat médical, la famille peut prévoir un panier repas pour son enfant et le prix du repas est déduit pour la semaine.

♦ La participation financière des familles

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Communautaire. La tarification des ACM est établie forfaitairement.

Toute période entamée est par conséquent due. Aucun remboursement ni avoir ne pourra être envisagé sauf en cas de présentation d'un certificat médical justifiant l'absence et dans un délai maximum d'un mois à l'issue de la période concernée.

En cas de non-acquittement de la participation financière pour ladite période, l'enfant se verra refuser l'accès aux ACM.

Pour les bénéficiaires de prestations familiales de la CAF et de la MSA, la déduction est effectuée à l'inscription.

Les paiements en numéraire, chèques, chèques vacances (ANCV) et carte bancaire sont acceptés. Il est possible de créditer votre compte VivezTernois.com en payant en amont de votre inscription et en vous rendant en agence ou au service jeunesse à Herlin-le-Sec.

Les chèques bancaires sont à établir à l'ordre de « Régie Jeunesse Ternoiscom ».

Une facture acquittée ou une attestation fiscale pourra être téléchargée dans votre espace en ligne en fin de période.

♦ Les règles de vie en collectivité et la procédure de renvoi

Le service jeunesse, sur autorisation de la famille, peut prendre en photo ou en vidéo les participants à des fins de communication et de souvenirs. Les familles s'engagent à ne pas faire de diffusion des photos et vidéos souvenirs dont ils pourraient être en possession et sur lesquels apparaissent d'autres mineurs que le leur.

Une exclusion temporaire ou définitive pourra être prononcée dans les cas suivants :

*mise en danger d'autrui *agression physique et/ou verbale des enfants entre eux ou envers le personnel *détérioration ou vol du matériel *consommation de tabac, boissons alcoolisées et/ou possession de produits illicites *inaptitude à la vie en collectivité.

Dans ce cas, aucun remboursement ou avoir ne pourra être envisagé. Si l'enfant est en séjour ou en camping, le rapatriement est aux frais de la famille.

♦ Les assurances, les responsabilités

La Communauté de Communes a souscrit un contrat d'assurance garantissant les conséquences dommageables de sa responsabilité civile. Les familles doivent également souscrire un contrat d'assurance responsabilité civile « **extrascolaire** » couvrant les dommages corporels et matériels auxquels l'enfant peut être exposé lors des activités pratiquées.

L'accueil de loisirs décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels.

Le présent règlement est disponible sur le site internet ternoiscom.fr et est affiché sur les lieux des ACM.

Les familles doivent en prendre connaissance et accepter le règlement intérieur en vigueur lors de chaque inscription, avant chaque début de session. Les familles n'ayant pas pris connaissance de celui-ci, ne peuvent en aucun cas tenir pour responsable le directeur et l'organisateur de l'ACM.

CHARTRE DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ DES ACCUEILS DE LOISIRS



- 1- J'utilise des produits naturels et non polluants
- 2- Je ne gaspille pas l'énergie
- 3- Je contrôle ma consommation d'eau
- 4- Je trie mes déchets et je composte mes déchets alimentaires
- 5- Je consomme des produits locaux et de saison
- 6- J'évite le gaspillage alimentaire
- 7- Je me déplace de manière responsable
- 8- J'évite les objets à usage unique
- 9- Je me comporte en éco-citoyen
- 10- Je respecte les espaces naturels
- 11- Je pratique des activités vertes
- 12- Je me reconnecte à la nature
- 13- Je fais au moins un goûter maison chaque semaine
- 14- Je fais les décors avec des objets recyclés
- 15- Je ramasse les déchets en me protégeant
- 16- J'utilise ma propre gourde





Les horaires d'ouvertures

Accueils échelonnés :
Entre 8h et 9h le matin
Entre 12h et 12h30 le midi
Entre 13h30 et 14h l'après-midi
Entre 17h30 et 18h30 le soir



- Merci de respecter ces horaires.
- En dehors de ces horaires, les portes de l'accueil de loisirs seront fermées pour des raisons de sécurité.
- Il n'est possible de reprendre votre enfant en dehors de ces horaires que de manière exceptionnelle (rendez-vous médical ou administratif). Dans le cas contraire, le directeur de l'accueil de loisirs n'est pas tenu de gérer les allers et venus en dehors de ces horaires. Ainsi, les sorties récurrentes en milieu de demi-journée sont impossibles pour la bonne organisation de l'accueil et pour la sécurité des enfants.
- Dans tous les cas, de manière exceptionnelle, si vous devez reprendre votre enfant en dehors de ces horaires, merci de prévenir le directeur en début d'accueil afin de signer une décharge ou de contacter le service jeunesse au 03.21.04.01.68 afin qu'il prévienne le directeur.
- Votre enfant pourra être amené durant l'accueil de loisirs à pratiquer des activités plus ou moins salissantes (peinture, terre, boue,...). Ainsi, nous vous recommandons d'habiller votre enfant avec des vêtements adaptés.
- Nous vous informons qu'un crédit d'impôt est possible pour la garde des enfants jusqu'à 6 ans. L'accueil de loisirs étant un mode de garde, n'hésitez pas à demander une attestation.





Charte familles des Accueils Collectifs de Mineurs

Chaque équipe pédagogique met en place sur son ACM un projet pédagogique spécifique au groupe d'enfants, au lieu d'accueil et à la période. Cette pédagogie inclut la mise en place d'animations éducatives et de loisirs, les activités exceptionnelles (sorties, prestations camping, etc.). Le directeur et les animateurs en tant qu'acteurs éducatifs à part entière de l'enfant sont responsables et autonomes dans la mise en place de leur pédagogie et des projets d'animations et d'activités proposés. Ils veillent à y inclure les familles, leur place y est prépondérante.

Cette charte a vocation à déterminer la place de chacun au sein de l'ACM.

♦ La place et le rôle des familles dans l'ACM

Les familles sont invitées à entrer dans l'ACM à des temps définis par l'équipe pédagogique :

> pendant les temps d'accueils échelonnés (sauf avis contraire du directeur). Les temps d'accueils échelonnés sont des temps de jeux et d'activités avec les enfants proposés par l'équipe ou les enfants eux-mêmes. Ils peuvent intégrer une activité à tout moment dès leur arrivée et peuvent passer d'une activité à une autre lorsqu'ils le souhaitent. Ces temps d'accueils ont lieu le matin, avant le repas, après le repas et le soir.

> pour vivre un temps animé et convivial avec leur enfant et l'équipe pédagogique.

Les familles sont actrices de l'accueil de leur(s) enfant(s) et sont invitées à se rapprocher de l'équipe pédagogique pour en échanger.

Pour des raisons réglementaires, aucune personne extérieure à l'ACM et non déclarée auprès des Services Départementaux de la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports ne peut avoir le rôle d'animateur, d'encadrant ou d'accompagnant dans les ACM.

♦ L'engagement des familles dans l'ACM

Les familles s'engagent à respecter le règlement intérieur des ACM, cette « charte familles » et le projet pédagogique écrit par l'équipe pédagogique.

Les familles s'engagent à respecter l'équipe pédagogique et leurs choix.

Les familles s'engagent à respecter les horaires d'accueil pour la sécurité de tous (les portes sont fermées en dehors de ces horaires).

Les familles s'engagent à rester disponibles et joignables durant toute la session d'accueil de leur enfant afin de recevoir les appels du directeur en cas de besoin.

Les familles s'engagent à respecter les principes de laïcité dans les services publics édictés par la charte ci-annexée. L'objet de la charte est de rappeler aux agents publics comme aux usagers quels sont leurs droits et leurs devoirs à cet égard pour contribuer au bon fonctionnement des services publics.

♦ Les échanges et la communication avec l'équipe pédagogique de l'ACM

Le directeur ou le directeur adjoint de l'ACM sont les personnes « privilégiées » dans la communication et les échanges.

Les équipes pédagogiques restent disponibles durant toute la session pour recevoir les informations et/ou demandes de familles en lien avec leur enfant.

Les familles s'engagent à transmettre toute information utile à l'équipe concernant l'enfant lorsqu'elles le déposent. De la même manière, l'équipe pédagogique s'engage à transmettre toute information utile aux familles sur la journée de l'enfant.

Le respect et la bienveillance sont indispensables dans le cadre des ACM. En cas de conflit avec un ou plusieurs membres de l'équipe, avec une autre famille, avec/ou entre enfants, il convient de chercher par tout moyen une résolution amiable. Le directeur ou l'équipe du service jeunesse sont disponibles pour y parvenir.

La présente charte est disponible sur le site internet ternoiscom.fr et est affiché sur les lieux des ACM. Cette charte pourra faire l'objet d'évolutions.

ACM - Projet Pédagogique Nuncq-Hautecôte

● Repas Dupont pour le mois de juillet

 MENUS CENTRE DE LOISIRS DU 6 JUILLET AU 02 AOÛT 2026 					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
Semaine du 6 au 12 Juillet	MELON SAMOUSA AUX LÉGUMES ET SON JUS JULIENNE DE LÉGUMES BLÉ CRÈME DESSERT VANILLE	PAVÉ DE HOKE SAUCE AUX HERBES GRATIN DAUPHINOIS EMMENTAL FRUIT DE SAISON	TOMATES VINAIGRETTE RÔTI DE DINDE FROID TABOULÉ YAOURT AUX FRUITS	SAUTÉ DE PORC SAUCE DIZONNAISE PETITS POIS CAROTTES CARRÉ DE L'EST FRUIT DE SAISON	CAROTTES RÂPÉES AU CITRON CORDON BLEU SAUCE NORMANDE PÂTES COMPOTE POMME FRAÎCHE
	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN VERNIS THON TOMATES	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN VERNIS EDAM BEURRE	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN VERNIS POULET BEURRE	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN VERNIS FROMAGE FRAIS	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN DE MIE THON MAYONNAISE
Semaine du 13 au 19 Juillet	PÂTES DE COLIN RIZ CRÉOLE RATATOUILLE CARRÉ FRAIS FRUIT	FERIÉ	PÂTE ÉQUE HACHIS PARMENTIER VÉGÉTAL BROWNIE	EMMENTAL DE POULET SAUCE BRUNE COQUILLETES SAINT PAULIN FRUIT	COLESRAW JAMBON BLANC SALADE DE POMMES DE TERRE VINAIGRETTE LIÉGEOIS CHOCOLAT
	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN VERNIS FROMAGE FRAIS		PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN VERNIS THON TOMATES	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN DE MIE POULET BEURRE	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN VERNIS EDAM BEURRE
Semaine du 20 au 26 Juillet	MELON BOULETTES D'AGNEAU SAUCE AU BAS EL HANDOUT SEMOULE ET LÉGUMES COUSCOUS YAOURT AROMATISÉ	RÔTI DE PORC SAUCE AU THYM POMMES RISSOLÉES RECETTE MADAME LOÏK FRUIT DE SAISON	CAROTTES RÂPÉES SAUTÉ DE VOLAILLE A LA CRÈME RIZ ET COURGETTES BRAISÉES FLAN VANILLE	COLIN PÂNE MSC POMMES VAPEURS ET ÉPINARDS A LA CRÈME CARRÉ CROC LAIT FRUIT	SALADE MIXADO PÂTES A LA BOLOGNAISE VÉGÉTALE BEIGNET AUX POMMES
	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN VERNIS THON TOMATES	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN DE MIE POULET BEURRE	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN VERNIS EDAM BEURRE	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN DE MIE THON MAYONNAISE	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN VERNIS FROMAGE FRAIS
Semaine du 27 Juillet au 02 Août	CHEPOLATA ET SON JUS PURÉE CRÉCY VACHE PICON FRUIT	SALADE DE TOMATES VINAIGRETTE SALADE DE RIZ AU THON (PLAT COMPLET) YAOURT SUCRÉ	RAVIOLIS GRATINÉS EDAM FRUIT	CONCOMBRES À LA CRÈME FILET DE POULET SAUCE FORESTIÈRE POTATOES COOKIE	TARTE AU FROMAGE SALADE CHANTENEGRE COMPOTE DE POMMES VANILLE
	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN VERNIS EDAM BEURRE	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN DE MIE THON MAYONNAISE	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN VERNIS FROMAGE FRAIS	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN DE MIE POULET BEURRE	PIQUE-NIQUE DU JOUR : PAIN VERNIS THON TOMATES

NUMEROS LOCAUX

Services d'ordres :

- Police municipale St Pol/t : **03 21 47 50 36**
- Police municipale Frévent : **03 21 03 60 21**
- Police municipale Pernes : **03 21 61 86 17**
- Gendarmerie Auxi : **03 21 04 00 17**
- Gendarmerie St Pol: **03 21 03 12 17**
- Gendarmerie Heuchin: **03 21 04 62 17**
- Gendarmerie Frévent: **03 21 03 62 17**

Services médicaux :

- CH Doullens : **03 22 32 33 33**
- Polyclinique de St Pol sur Ternoise: **03 21 47 40 40**
Accueil médical : **03 21 47 41 29**
- Polyclinique de la Clarence à Divion : **03 21 54 90 00**
- Maison de santé d'Anvin : **03 21 03 03 03**
- Maison de santé Auxi Le Ch : **03 21 04 00 09**
- Cabinet médical de Pernes **03 21 04 72 33**
- Centre médical de Frévent : **03 21 47 70 70**

Organisateur :

- **TERNOISCOM**
 - Service Jeunesse: **03 21 04 01 68**
 - Service Administratif: **03 21 41 98 45**
 - Mail : jeunesse@ternoiscom.fr

Restauration :

- **DUPONT restauration (Libercourt) :**
 - Tél : **03 21 08 90 00**

Mairies:

- Voir convention dans classeur

NUMEROS UTILES

Numéros des administrations

- Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) du Pas de Calais : sdjes62.acm@ac-lille.fr
Référant ACM : 03 59 71 34 06
- Agence Régionale de Santé haut de France : **0809 402 032**
- Direction Départementale de la Protection des populations: **03 21 21 26 26**
- Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE):
03 21 60 28 00
- Service Départemental de la Protection Maternelle et Infantile St Pol/t : **03 21 03 44 22**

Numéros standard d'appel d'urgence

- **15:** SAMU
- **17:** Police
- **18:** Pompiers
- **112:** Numéro unique d'appel d'urgence européen ; appel d'urgence standard sur un portable
- **114:** numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes
- **196:** secours en mer

Numéros verts nationaux

- **119:** Allo enfance en danger **116 000 :** Enfant disparu
- **0 800 231 313:** Drogue Info Service **115 :** Accueil sans abri
- **0 800 840 800:** Sida Info Service
- **0 800 19 20 21:** Asthme et Allergies et Urticaires
- **0 810 005 000:** HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'égalité)
- **0 800 595 959:** Permanence médicale - Centre antipoison et de toxicovigilance de Lille

ÉVALUATION DIRECTEUR

NOM DU DIRECTEUR :
 PÉRIODE ÉVALUÉE :
 NOM DE L'ÉVALUATEUR :
 LÉGENDE DE NOTATION :

- 5 - EXCELLENT : DÉPASSE LARGEMENT LES ATTENTES
- 4 - TRÈS BIEN - RÉPOND PLEINEMENT AUX ATTENTES
- 3 - SATISFAISANT : RÉPOND AUX ATTENTES AVEC QUELQUES AXES D'AMÉLIORATION
- 2 - INSUFFISANT : DOIT ÊTRE AMÉLIORÉ SIGNIFICATIVEMENT
- 1 - NON ATTEINT : NE RÉPOND PAS AUX ATTENTES



Gestion pédagogique et éducative	1	2	3	4	5	Observations	Observations du service jeunesse
Définition et mise en place du projet pédagogique							
Capacité à adapter le projet en fonction du public et du contexte							
Suivi et évaluation des objectifs pédagogiques							
Encadrement et accompagnement des animateurs dans leurs missions éducatives							
Adaptation aux évolutions du contexte social et éducatif							

Gestion d'équipe et leadership	1	2	3	4	5	Observations	Observations du service jeunesse
Capacité à motiver et fédérer l'équipe d'animation							
Communication claire et bienveillante avec les animateurs							
Capacité à s'imposer avec justesse							
Gestion des conflits et des tensions dans l'équipe							
Organisation des réunions et bilans intermédiaires							

Sécurité et réglementation	1	2	3	4	5	Observations	Observations du service jeunesse
Respect et application des réglementations en vigueur (DDCS, PMI, etc.)							
Sensibilisation et formation de l'équipe sur la sécurité et la législation							
Gestion des protocoles (évacuation, PAI, accidents)							
Surveillance et prévention des risques (bâtiments, matériel, activités)							

ACM - Projet Pédagogique Nuncq-Hautecôte

Gestion administrative et financière	1	2	3	4	5	Observations	Observations du service jeunesse
Maîtrise des budgets et des dépenses du centre							
Gestion des inscriptions et des documents administratifs							
Respect des délais pour les bilans et rapports à la hiérarchie							
Relation avec les partenaires institutionnels et locaux							

Relation avec les familles et les partenaires	1	2	3	4	5	Observations	Observations du service jeunesse
Accueil et communication avec les familles							
Gestion des situations conflictuelles avec les parents							
Développement du partenariat avec les acteurs locaux							

Organisation et logistique	1	2	3	4	5	Observations	Observations du service jeunesse
Planification efficace des plannings et des activités							
Gestion du matériel et des infrastructures							
Anticipation et gestion des imprévus							

SIGNATURE DU SERVICE JEUNESSE AVEC TAMPONS :

SIGNATURE DU DIRECTEUR :

EVALUATION ANIMATEUR

Accueil de Loisirs de:.....

Période :.....

Nom:.....

Prénom:.....

Assurer la sécurité physique et morale d'un mineur	Acquis	En cours d'acquisition ++	En cours d'acquisition +	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Garantir la sécurité morale, affective et physique des enfants</i>						
<i>Apporter les premiers soins en cas d'incident</i>						
<i>Connaître la législation Jeunesse et Sports en matière d'ACM</i>						
<i>Avoir une attitude positive et exemplaire</i>						
Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet	Acquis	En cours d'acquisition ++	En cours d'acquisition +	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Participer activement à la préparation et aux réunions</i>						
<i>S'intégrer dans une équipe</i>						
<i>Etre force de proposition</i>						
<i>Se documenter</i>						
Construire une relation de qualité qu'elle soit individuelle ou collective	Acquis	En cours d'acquisition ++	En cours d'acquisition +	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Savoir demander conseil à l'ensemble de l'équipe</i>						
<i>Prendre du recul et appliquer les conseils donnés</i>						
<i>Faire part de ses difficultés</i>						
<i>Prendre des initiatives</i>						
Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations avec les différents acteurs	Acquis	En cours d'acquisition ++	En cours d'acquisition +	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Etre ponctuel et respectueux des horaires</i>						
<i>Savoir gérer un temps d'accueil</i>						
<i>Etre à l'aise avec les parents</i>						
<i>Savoir donner une information écrite ou orale clairement</i>						
<i>Savoir se présenter auprès des prestataires</i>						

ACM - Projet Pédagogique Nuncq-Hautecôte

Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités	Acquis	En cours d'acquisition ++	En cours d'acquisition +	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Savoir repérer les besoins de chaque enfant</i>						
<i>Adapter l'activité à l'âge de l'enfant</i>						
<i>Adapter l'activité aux conditions climatiques</i>						
<i>S'impliquer dans l'activité</i>						
<i>Savoir créer une trame, un imaginaire</i>						
<i>Organiser des petits jeux</i>						
<i>Proposer des activités en lien avec le projet pédagogique</i>						
<i>Proposer des activités manuelles</i>						
<i>Mettre en place de grandes animations</i>						
<i>Evaluer et analyser son activité</i>						
<i>Avoir une tenue adaptée aux activités</i>						
<i>Etre actif lors du rangement et participer aux tâches ménagères</i>						
Accompagner les mineurs dans la réalisation de leur projet	Acquis	En cours d'acquisition ++	En cours d'acquisition +	Non acquis	Commentaires de l'animateur	Commentaires du directeur
<i>Etre à l'écoute des attentes des enfants</i>						
<i>Prendre en compte l'avis des participants</i>						
<i>Savoir motiver un groupe d'enfant</i>						
<i>Savoir évaluer les moyens nécessaires au projet (réalisable ou non)</i>						
<i>Mettre en avant les compétences de chacun</i>						

L'animateur,

Le Directeur:

Nom: Prénom:



2025-2028

Projet Éducatif territorial du Ternois

0-25 ans

Version synthétisée

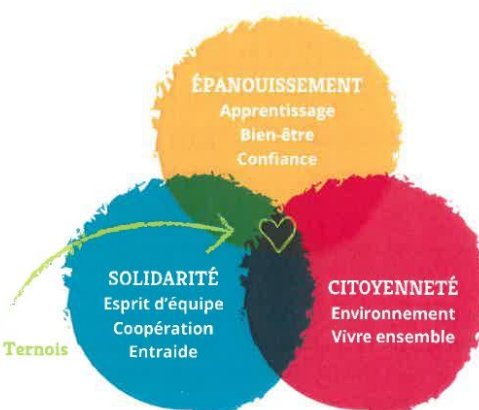
L'Éducation est un enjeu fondamental et collectif. Elle ne repose pas uniquement sur la transmission de savoirs. C'est aussi un espace de partage, d'échange et de construction commune. C'est apprendre à nos jeunes à être libres, autonomes et à affirmer leur identité.

Ce projet, porté par tous - écoles, associations, familles, acteurs sociaux-éducatifs, institutions et les jeunes eux-mêmes - reflète une dynamique collective et solidaire.



Le PEDT du Ternois

Les valeurs du PEDT



L'animation et la gouvernance

COMITÉ DE PILOTAGE

- ✓ **Qui ?** TernoisCom, CAF, MSA, Département, Éducation nationale, ADEFI mission locale
- ✓ **Pour quoi faire ?** Faire le bilan des actions mises en place & actionner de nouvelles fiches actions

GROUPES PROJET

- ✓ **Qui ?** Partenaires identifiés en fonction de la fiche action activée
- ✓ **Pour quoi faire ?** Organiser l'action pour l'année en cours

COORDINATEUR PEDT

- ✓ **Qui ?** Responsable du pôle Éducation, Enfance, Jeunesse de TernoisCom
- ✓ **Pour quoi faire ?** Assurer le pilotage et le suivi du plan d'actions

Les axes du PEDT

AXE 1: ACCOMPAGNER LA COHÉRENCE DU PARCOURS ÉDUCATIF DE L'ENFANT

Assurer une cohérence du parcours éducatif, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir dans un cadre bénéficiant de repères stables et partagés par tous. Le diagnostic du PEDT du Ternois a mis en avant une dynamique partenariale déjà bien engagée favorisant cette cohérence éducative. Les actions du PEDT à venir auront vocation à renforcer cette dynamique et à favoriser un suivi efficace des enfants et jeunes sur le territoire.

- ★ Favoriser le travail inter partenarial
- ★ Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire
- ★ Favoriser le suivi éducatif des enfants et adolescents du territoire
- ★ Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire

AXE 2: FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE TOUS LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

La réussite éducative dépasse la seule réussite scolaire, elle intègre le développement global de l'enfant ou du jeune, sa relation à lui-même et aux autres. Les partenaires du PEDT voient la réussite éducative comme une responsabilité partagée nécessitant du lien entre les acteurs éducatifs, les parents et les enfants/jeunes !

- ★ Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information
- ★ Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
- ★ Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie
- ★ Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire
- ★ Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parent
- ★ Permettre aux jeunes et aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive

LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES IMPORTANTES :

l'environnement, la citoyenneté, l'ouverture culturelle, donner la parole aux jeunes, l'accompagnement à la parentalité

RETROUVEZ LA VERSION COMPLÈTE
DU PEDT DU TERNOIS SUR :

ternoiscom.fr

jeunesse@ternoiscom.fr

